

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Bully- les-Mines s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur François LEMAIRE, Maire, en suite de convocations en date du 15.09.2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : Tous les membres en exercice (33)

Personnes excusées ayant donné procuration : Madame Caroline LOUBAT a donné procuration à Monsieur Ali BEN FRAJ, Monsieur Franck COUSIN a donné procuration à Monsieur Michel BATTIATO, Madame Josiane WATRE a donné procuration à Monsieur Jérémy ROBILLART, Madame Rosine NATHIEZ a donné procuration à Madame Catherine DAMBRINE, Madame Florence CHAUMORCEL a donné procuration à Madame Nathalie BLANQUET, Monsieur Rudy RAGUENET a donné procuration à Monsieur Pascal FOUQUART, Monsieur Florent DERICHE a donné procuration à Madame Martine CZEKALOWSKI, Monsieur Michel DUEZ a donné procuration à Madame Caroline MELONI.

Secrétaire de Séance : Madame Catherine DAMBRINE

<b>Rapporteur :</b> François LEMAIRE
---

### FIXATION DES TAUX DE PROMOTION D'AVANCEMENTS DE GRADE AU SEIN DE LA COLLECTIVITE

Le Maire informe l'assemblée délibérante :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2021 – 1574 du 24 novembre 2021 et notamment l'article L522-27 ;

Vu l'avis du Comité Technique en date du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis de la Commission Municipale Finances et Moyens Généraux du 13 Septembre 2022,

En application de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, il appartient aux assemblées délibérantes de chaque collectivité de fixer le taux de promotion pour chaque grade d'avancement relevant d'un cadre d'emplois figurant au tableau des effectifs de la collectivité, après avis du Comité Technique.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade. Il peut varier entre 0 et 100%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PROPOSE

#### ARTICLE 1 :

D'accepter les propositions de Monsieur le Maire et de fixer, à partir de l'année 2022, les taux de promotion dans la Collectivité comme suit :

#### CATEGORIE A

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie A – filière administrative	Attaché	Attaché principal	100%
	Attaché principal	Attaché hors classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie A – filière technique	Ingénieur	Ingénieur principal	100%
	Ingénieur principal	Ingénieur hors Classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie A – filière médicosociale	Assistant socio-éducatif	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie A – filière médicosociale	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie A – filière médicosociale	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux hors classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie A – filière sportive	Conseiller des activités physiques et sportives	Conseiller principal des activités physiques et sportives	100%

#### CATEGORIE B

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie B – filière administrative	Rédacteur	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	100%
	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie B – filière technique	Technicien	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie B – filière médicosociale	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie B – filière sportive	Educateur territorial des APS	Educateur territorial des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
	Educateur territorial des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Educateur territorial des APS principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie B – filière animation	Animateur	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie B – filière culturelle	Assistant de conservation	Assistant de conservation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
	Assistant principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Assistant principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

### CATEGORIE C

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie C – filière administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
	Adjoint administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie C – filière technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie C – filière technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie C – filière culturelle	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie C – filière médicosociale	Agent spécialisé principal de 2 <sup>ème</sup> classe des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie C – filière animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%

Catégorie	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux %
Catégorie C – filière sportive	Opérateur des activités physiques et sportives	Opérateur des activités physiques et sportives qualifié	100%
	Opérateur des activités physiques et sportives qualifié	Opérateur des activités physiques et sportives principal	100%

**ARTICLE 2 :**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,  
**François LEMAIRE.**



Accusé de réception en préfecture  
062-216201863-20220922-2022-077-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2022  
Date de réception préfecture : 04/10/2022

**Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement des  
formalités légales  
le 05 Octobre 2022**